



# Le courrier DES ADHERENTS

n.24  
Mars  
2017

*Éveil-Citoyenneté-Convivialité-Animation-Découverte-Mixité Sociale-Respect-Initiatives*

## Éditorial

*Bonjour à tous,*

*Dans peu de temps, vous allez recevoir, par courrier, une convocation à l'assemblée générale de l'association (AG). Votre présence est très importante.*

*Quatre rapports vous donnant le bilan de notre association, vont être soumis au vote :*

- le rapport moral qui vous donne un aperçu de l'année écoulée, complété par le rapport d'orientation qui donne les grandes lignes de l'année à venir, en relation avec le projet social ;*
- le rapport d'activités, lecture de ce qui s'est passé en 2016 ;*
- le rapport financier qui vous montre comment les subventions reçues ont été utilisées .*
- Vous aurez, aussi, le choix de vos nouveaux représentants au conseil d'administration (CA) (dont le renouvellement se fait par tiers, pour un engagement de trois ans). Le CA avec le bureau pilotent la vie de la structure.*

*Vous pouvez rejoindre une commission qui prépare le travail du CA. Ces commissions sont décrites page 2 .*

*Tant le directeur que le bureau sont prêts, dès à présent, à vous renseigner sur votre implication future. Il est important que chaque activité puisse avoir un représentant.*

*Soyez nombreux à présenter votre candidature et à rejoindre l'équipe de bénévoles au CA !*

*La présidente Annie Debard*

**AG vendredi 14 avril à 18 heures**

## Le social au Centre !

Qu'est ce qu'on vient faire ici, vous, toi, moi et les autres ? L'homme est un être grégaire, il a besoin du contact de ses semblables, il ne peut se passer des liens affectifs qu'apporte la vie en société. Le Centre Social a la vocation de répondre à ce besoin.

On aime se rencontrer, c'est dans la nature humaine, parler, donner son avis. Mais aussi écouter l'opinion des autres. Ceci nous confortera dans nos idées ou, au contraire, nous détrompera. Il est vrai que l'on n'a pas toujours l'assurance de détenir la vérité. Alors on se rassure d'entendre un voisin qui partage notre avis. Parfois on peut être détrompé par une thèse différente, alors on écoute, on réfléchit. Et tout ceci en tricotant, en cousant ou en jouant aux cartes. C'est vrai que les articles de journaux ou les informations médiatiques ne sont pas toujours transparentes. Il peut y avoir anguille sous roche.

Les faits internationaux ne sont pas clairement explicités comme par exemple les décisions prises récemment en Grande-Bretagne puis aux États-Unis. Cet enfermement politique cache quelque chose mais quoi ? Alors, entre deux scrabbles ou avant de rembobiner une pelote de laine, on pose doucement la question à son voisin.

- Qu'en penses-tu toi de cette décision d'agrandir l'influence de son pays jusqu'à ses anciennes frontières ? La réponse n'est jamais immédiate, on examine le sujet en douce, toutes les deux discrètement. Puis, sans qu'on s'y attende, d'autres usagers prennent part à la conversation. Mais rien ne s'éclaircit la question est engagée et reste en suspens.

Alors on continue à touiller la sauce en silence. L'animatrice reprend la parole et l'activité se poursuit.

- Elle est contente ta fille des activités du mercredi ? Moi, tu sais mon fils en redemande. Il veut qu'on aille à la sortie familiale dimanche, t'y vas toi ?

*François Neumand*

# En direct des commissions

**Vie Associative** a pour objectif de favoriser l'implication des adhérents dans la vie de l'association. La commission s'intéresse à divers aspects de la vie du Centre, notamment en initiant et organisant des actions liées au projet social 2015-2019, à savoir : l'élaboration, en lien avec le directeur, d'une procédure d'évaluation des activités dites « au fil de l'eau » (demandée par la Caisse Allocations Familiales) et la mise en place progressive de ces évaluations ; des actions concernant le développement durable et le « Bien manger et moins cher ». Par ailleurs, la commission en lien avec l'équipe des salariés participe à l'organisation de l'Assemblée Générale annuelle du Centre social. Compte-tenu de ces objectifs, il est fortement souhaité que des administrateurs ou adhérents viennent enrichir de leur présence la commission.

*Christian Pichot*

## Information et Communication

### Le Courrier des Adhérents

Avez-vous remarqué la nouvelle présentation du numéro de décembre. Une professionnelle est venue nous donner des conseils de mise en page. Le changement est plutôt visible sur la une ; le titre, les numéro et date, articles sur 2 colonnes, alignement des photos et comment bien utiliser les couleurs de fond .... Réunion mensuelle pour sortir 3 numéros dans l'année. Vous pouvez nous rejoindre pour écrire des articles.

**Le site internet** <http://centresocial-louisbraille.fr>

vous annonce les activités à venir, en plus de nombreuses informations. Exemples ...

- Qui sommes-nous ? : Historique / Instances Associatives / Partenaires / Ressources
- Infos pratiques : Horaires/ Accès/ Adhésion/ L'équipe
- Associations ( qui interviennent dans la structure )
- Liens Utiles ( facilitent les recherches )
- Contact ( pour poser une question, ou demander un renseignement ..... )

Vous retrouvez les articles classés par catégories: Adultes, Bénévolat, Enfance, Familles, Jeunesse, Manifestations, Vie associative.

Vous retrouvez tous les **Courriers des Adhérents** et **LB Presse** du secteur jeunesse, le document des Activités de l'année en cours. Vous avez le Projet Social et le Projet Familles.

*Maurice Théveniot*

**Manifestations et Voyages** se réunit une fois par mois pour réfléchir à la pertinence des manifestations et des voyages par rapport aux objectifs du projet social et préparer les fêtes, les animations et les voyages qui se déroulent au Centre Social, tous les mois environ. Nous mettons aussi la main à la pâte pour l'installation, la décoration des salles et du buffet et pour les préparations des apéritifs ou des plats avec d'autres bénévoles et adhérents, sans compter la recherche et l'emballage des lots.

En 2016, vous avez pu participer à la soirée des bénévoles, au tournoi de scrabble, au marché de Noël, au concours de coinche, au loto, à l'après midi jeux, à la fête de quartier et au voyage de fin d'année. La commission est ouverte à vos propositions et accueille avec joie ceux et celles qui souhaitent la rejoindre. Les réunions de la commission se déroulent le mardi après-midi, une fois par mois.

*Cécile Sabatier*

**culture** elle est à mettre en parallèle avec une action que porte le Centre Social et qui s'intitule « Sortir Ensemble ». C'est faciliter l'accès à la culture pour tous (proposition de spectacle. Ex; Cie Pokemon Crew) et de se retrouver dans une salle de spectacle pour une découverte artistique.

Concrètement, cela nous permet aussi d'avoir des prix de groupe dans les salles et d'en financer une partie grâce à la Politique de la Ville (un dispositif d'état sur le financement d'actions), donc un prix d'entrée moindre pour les personnes qui participent à une sortie, celui-ci étant calculé en fonction des revenus. Cette commission se réunit deux à trois fois l'an afin de faire une sélection de spectacles, cela permet d'échanger, de débattre...

In fine, la commission culture nous permet d'arrêter un choix de trois à quatre spectacles dans l'année.

On peut l'imaginer comme de « l'intelligence collective » qui permet d'avoir un mixage de spectacles entre musique / danse / théâtre et les différentes approches artistiques. La commission culture est composée d'une dizaine de personnes adhérentes du Centre Social et est animée par deux salariés.

Tout adhérent peut s'engager librement auprès de celle-ci, il vous suffit de prendre contact au Centre Social avec l'un des deux salariés référents, *Sandrine ou Mustapha*.

# Laïcité ! Un pari pour Saint Priest ?

Plus de cent ans après l'adoption de la loi de 1905, les débats sur la laïcité en France continuent d'être vifs. Longtemps concentrés dans le champ scolaire, ces questionnements semblent aujourd'hui interroger l'ensemble du champ social.

C'est pourquoi, le 7 février dernier, les trois Centres Sociaux de Saint-Priest, ont voulu faire œuvre utile en proposant à tous ceux qui le souhaitent un moment d'éducation populaire. En partenariat avec la MJC Jean Cocteau, ils ont invité les San Priots à participer à une soirée-débat autour du thème, « Laïcité, un pari pour Saint-Priest ? ». Ainsi, soixante-dix personnes se sont retrouvées pour faire de cette soirée un temps d'échange très réussi.

Par ailleurs, comme l'un des buts des Centres Sociaux est de « faire du commun avec du pluriel », quoi de plus normal pour construire ce commun que de débattre et confronter ses idées à celles des autres grâce au savoir-faire d'animateur-agitateur de la Cie Tenfor[1], adepte du théâtre participatif, du théâtre forum.

Tout d'abord, un maître du jeu a lancé le débat, questionné, donné la parole aux participants dans la salle ou aux acteurs... en l'occurrence deux actrices qui ont joué trois saynètes durant la soirée. Chacune a amené des questionnements, des débats dans la salle, entraînant des personnes à aller sur scène pour prendre la place de l'une des actrices, afin de jouer le dialogue et donner leur avis...en action !

En ces temps de confusion idéologique, il était important de revenir aux fondamentaux, c'est à dire à la Loi elle-même. D'où l'appel fait à Mme Myriam Matari, avocate au barreau de Lyon, spécialiste en Droit des Personnes, afin qu'elle amène son expertise et apporte un éclairage législatif sur des situations litigieuses complexes, que chacun peut croiser au quotidien. Me Matari a tout

d'abord rappelé le texte fondateur, la loi de 1905, à savoir :

« la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes avec pour seule restriction celle édictée dans l'intérêt de l'ordre public.

La République ne reconnaît, ne salarie, ne subventionne aucun culte». Elle a insisté sur le fait que l'on parle bien ici des obligations de l'Etat par rapport à la liberté religieuse.

Tout l'enjeu dans cette question est avant tout dans la séparation des pouvoirs, religieux et politique. C'est bien de la République dont parle la loi, c'est bien elle qui doit être laïque.

Mais, s'il n'y a pas de restrictions à la liberté de conscience, il y en a en ce qui concerne la liberté de culte, c'est-à-dire, la liberté de « manifester » sa liberté de conscience. En effet, la loi a introduit des règles sur le libre exercice des cultes, qui ne sont pas les mêmes selon que l'on se situe dans le domaine public ou dans le domaine privé. Et quand on dit « domaine public », il faut encore bien faire la distinction entre l'espace qui participe de la puissance publique (la mairie, l'école, etc.) et l'espace de la vie civile (les rues, les cafés...). C'est du premier dont parle la loi de 1905.

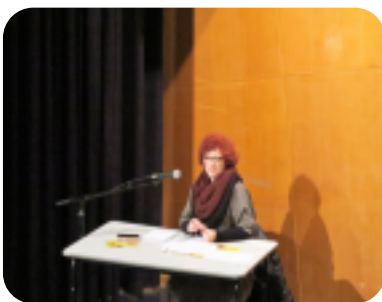
Ainsi, chaque saynète a permis à Me Matari de repréciser les libertés et obligations de chacun selon le contexte dans lequel on se situe.

Cette soirée n'a pas épuisé le débat, loin s'en faut ! Des situations quotidiennes problématiques au « vivre ensemble » dans le respect des libertés de chacun, Il y aura certainement besoin d'autres initiatives de ce genre pour avancer dans la construction du commun.

Gérard Philippe " Louis Braille "

Agnès Métour " L'Olivier "

[1] <http://www.tenfortheatre.fr/letf.php>





# Atelier écriture et poésie

Il existe au Centre Social une activité assez connue des adhérents : Les samedis "écriture ludique et poésie". Janie organise et anime cette journée une fois par semestre.

Cet atelier d'écriture regroupe toutes personnes intéressées par la magie des mots qui souhaitent écrire .

- Janie nous donne le thème de la matinée. Cela peut être une promenade, comme par exemple le 26 novembre dernier « Ecrire dans le Parc du Château de Saint-Priest ».

- Le ressenti de chacun a été mis par écrit afin d'être retravaillé et lu dans l'après-midi.

- Lorsqu'il pleut et qu'il n'est pas possible de sortir, les participants imaginent une histoire.

- Il est arrivé que le groupe crée des contes au pied levé. On voit que toute personne, quand elle se lâche, a beaucoup d'imagination.

- A midi, repas partagé par tous : échanges de recettes et discussions. Quelques blagues fusent ça et là ...

- L'après-midi est consacrée à l'écrit et à la lecture de la prose de chacun. Un thème commun est proposé soit

écrire une histoire, soit écrire un poème. Tous réussissent. La lecture faite par chacun est très intéressante. Comme il a été dit, thème commun mais style très différent d'une personne à l'autre.

- Hélas toute chose a une fin. En général, l'Atelier se termine par un jeu et par une photo du groupe.

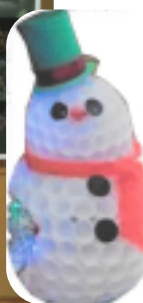
- N'hésitez pas, venez écrire et vous découvrirez tous ces mots qui sont en vous et qui veulent vivre sur le papier.

• **Prochains ateliers: Soirée poésie le vendredi 17 mars puis lors de la fête de Louis Braille le samedi 20 mai.**

*Pascale Monjauze, une amoureuse des mots*



## Le marché de Noël



*Sapin et Bonhomme ont été fabriqués par le secteur jeunesse*

*Orgue de barbarie de Martine et Gérard*



## Calendrier

**Exposition Point de Croix  
25 et 26 mars**

**" Brèves de comptoir " avec  
l'association " Tissé-Métissé "  
expo. du 28 au 30 mars  
vernissage le 29 mars à 18h30**

**Exposition des activités  
manuelles  
du 10 au 14 avril**

**Assemblée Générale  
vendredi 14 avril  
à 18 heures**

**Louis Braille en fête  
samedi 20 mai**

**Voyage de fin d'année  
lundi 12 juin**

*Vous êtes responsable ou bénévole d'activités, ce journal est le vôtre. Vous désirez y voir votre article, une photo : donnez-les à un membre du comité de rédaction. Merci*

Le Courrier des Adhérents, journal trimestriel du Centre Social Louis Braille. Rédigé par la Commission Information et Communication. Comité de rédaction : Annie Debard, Peggy Mattaini, Jacqueline Béliet, Jacqueline Humbert, François Neumand, Jean-Michel Furminieux, Maurice Théveniot, Gérard Philippe.

Retrouvez tous les numéros sur le site du Centre social : [www://centresocial-louisbraille.fr](http://www://centresocial-louisbraille.fr)

Centre social Louis Braille - 33 rue Louis Braille SAINT-PRIEST / 04 78 20 40 44 / mail: [cs.louis-braille@orange.fr](mailto:cs.louis-braille@orange.fr)



Imprimerie

Ranchon St Priest